



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil - Tél : 01 34 06 61 20 - e-mail :

Francois.Aubart@wanadoo.fr

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes
Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes
hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gérontologie
Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNH

(Syndicat National des Hémobiologistes)

Président : P. Fialon

Tel : 05 56 79 61 61

e-mail : pierre.fialon@chu-bordeaux.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 77 25 72 07

Le mardi 6 mai 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation délétaire* dans les hôpitaux

La situation des hôpitaux publics est délétaire.

La législation européenne limite à 48h la durée maximum de travail. La législation française réduit le temps de travail de 20 jours par an. Le Ministre affiche un budget pour créer 2.000 postes de médecins des hôpitaux alors qu'il reconnaît les besoins à au moins 6.000. Ces budgets sont partiellement séquestrés au niveau des agences régionales et au niveau des hôpitaux pour combler les déficits.

Sur le terrain, le découragement et le désengagement gagnent. La réglementation est contestée avant d'être officialisée. Les unités, services et structures ferment un ou plusieurs jours, une ou plusieurs semaines, pour faire face aux difficultés financières et au manque de bras. Est-il alors étonnant que se développe un mouvement de contestation au niveau des services d'urgences, services vulnérables et exigeants ?

Face à cette situation, la CMH appelle les médecins et pharmaciens des hôpitaux à prendre les initiatives d'action unitaire locales ou régionales pour exiger le respect des engagements et des moyens suffisants pour remplir les missions de service public.

La période d'été est chaque année, une période à haut risque pour les malades. Cette année, les contradictions sont telles, que l'instabilité et le risque vont être le pain quotidien. La CMH ne peut se satisfaire de cette situation et attend qu'au niveau régional comme au niveau ministériel s'ouvrent, à très court terme, les lieux de discussions et de concertations indispensables à rétablir la confiance.

* *Larousse : Délétaire : nuisible à la santé*